

PROJET DES RESEAUX D'EDUCATION PRIORITAIRE E. LAPASSAT et TRIBOULET – ROMANS : FAIRE DE TOUTES LES VOIES UN PARCOURS DE REUSSITE

axes majeurs	axe 1	Mettre les apprentissages des élèves au cœur de l'éducation prioritaire → priorités <u>A, B, C</u>					
	axe 2	Accompagner, reconnaître et former les personnels. → priorités <u>D, E</u>					
	axe 3	Piloter l'éducation prioritaire. → priorités <u>F</u>					
objectifs généraux	axe 1	Permettre à chaque élève de tirer un maximum profit des apprentissages, leur assurer la maîtrise des fondamentaux du socle commun des connaissances, compétences et culture ...					
	axe 2	Permettre aux professionnels d'appréhender les enjeux propres au public R.E.P. par des formations articulées aux besoins du terrain ...					
	axe 3	Renforcer les instances de pilotage, d'identification, de concertation, qu'elles soient institutionnelles ou territoriales ...					
objectifs spécifiques	axe 1	... pour que chaque élève s'inscrive dans un parcours de réussite ...					
	axe 2	... scolaire éducative ...		
	axe 3						
stratégies retenues	axe 1	... en assurant une nécessaire cohérence en assurant une nécessaire continuité en actant les besoins particuliers ...	
	axe 2			... en développant une éducation culturelle en actant les exigences sociales ...	
	axe 3					... en permettant un choix ambitieux ...	
actions : objectifs opérationnels :	axe 1	... au bénéfice des élèves, grâce à : <ul style="list-style-type: none"> - des pratiques orales et écrites dans toutes les matières - des apprentissages explicites - des évaluations positives - des liaisons intra-inter cycles - des classes charnières - des progressions de cycles - des évaluations diagnostiques - des parcours personnalisés - la place du numérique - la place des familles - des parcours culturels - la place des familles - la place des partenaires - la vie scolaire - la lutte contre l'absentéisme - la place des familles - la place des partenaires - l'orientation choisie - le parcours avenir - la place des familles - la place des partenaires 					
	axe 2	... par la formation commune inter-degrés des enseignants sur : <ul style="list-style-type: none"> - les enseignements explicites - les évaluations diagnostiques - les observations croisées - le co-enseignement - la première entrée à l'école 			... par la formation commune interprofessionnelles des éducateurs sur : <ul style="list-style-type: none"> - l'offre culturelle territoriale - le partage des informations - le groupe d'A.P.P. - la gestion de conflits 		
	axe 3	... définis, décidés par le comité de pilotage R.E.P., le bureau exécutif R.E.P. et : <ul style="list-style-type: none"> - le conseil de directeurs - les conseils dédiés de prof. - les conseils de maîtres + - le conseil école-collège - - - l'équipe éducative - le pôle ressource - le G.P.D.S - le conseil de directeurs - le comité de pilotage P.ED.T. - le point rencontre - le C.E.S.C. - le C.H.C.T. - les instances du P.R.E. - la concertation active 					
indicateurs du diagnostic :	axe 1	... suivant : <ul style="list-style-type: none"> - les taux de validation des compétences du socle, aux trois paliers (dont le D.N.B.) - le nombre d'attestations validées - les taux de fluidité - le nombre de parcours individualisés (P.P.R.E., P.A.I., P.A.P., P.P.S.) 			... suivant : <ul style="list-style-type: none"> - les indicateurs de climat scolaire - le nombre d'attestations validées (A.P.E.R.-A.S.S.R., A.P.S., savoir-nager) - le nombre de parcours individualisés dans le cadre du P.R.E. - le taux d'efficacité des choix post collège 		
	axe 2	...suivant : <ul style="list-style-type: none"> - les taux de stabilité des équipes enseignantes - le rapport de formations spécifiques R.E.P. / formations générales - le taux de satisfaction des enseignants sur la formation 			... suivant : <ul style="list-style-type: none"> - l'effectivité de formations institutionnelles spécifiques - le taux de présence des partenaires aux réunions et instances - le taux de présence des parents aux réunions et instances 		
	axe 3	... suivant : <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'instances institutionnelles (prescrites et propres) - 			... suivant : <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'instances partenariales (prescrites et propres) - le taux de présence des partenaires aux réunions et instances 		
indicateurs d'évaluation :	axe 1	... pour améliorer : <ul style="list-style-type: none"> - les taux de validation des compétences du socle, aux trois paliers (dont le D.N.B.) - le nombre d'attestations validées - les taux de fluidité - le nombre de parcours individualisés (P.P.R.E., P.A.I., P.A.P., P.P.S.) 			... pour améliorer : <ul style="list-style-type: none"> - les indicateurs de climat scolaire - le nombre d'attestations validées (A.P.E.R.-A.S.S.R., A.P.S., savoir-nager) - le nombre de parcours individualisés dans le cadre du P.R.E. - le taux d'efficacité des choix post collège 		
	axe 2	... pour améliorer : <ul style="list-style-type: none"> - les taux de stabilité des équipes enseignantes - le rapport de formations spécifiques R.E.P. / formations générales - le taux de satisfaction des enseignants sur la formation 			... pour améliorer : <ul style="list-style-type: none"> - l'effectivité de formations institutionnelles spécifiques - le taux de présence des partenaires aux réunions et instances - le taux de présence des parents aux réunions et instances 		
	axe 3	... pour améliorer : <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'instances institutionnelles (instituées et propres) 			... pour améliorer : <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'instances partenariales (instituées et propres) - le taux de présence des partenaires aux réunions et instances 		

[HAUT DE PAGE](#)

circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014

« La démarche de refondation a permis d'identifier trois axes majeurs de travail, déclinés en six priorités dans le référentiel pour l'éducation prioritaire.

Mettre les apprentissages des élèves au cœur de l'éducation prioritaire :

- garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun ;
- conforter une école bienveillante et exigeante ;
- mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire ;

Accompagner, reconnaître et former les personnels :

- favoriser le travail collectif de l'équipe éducative ;
- accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels ;

Piloter l'éducation prioritaire :

- renforcer le pilotage et l'animation des réseaux. »

PRIORITES NATIONALES

- A- Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences.
- B- Conforter une école bienveillante et exigeante.
- C- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.
- D- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.
- E- Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels.
- F- Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.